

# Déclaration relative à la protection de la vie privée

01/01/2024

1. La présente déclaration vie privée a pour objet d'informer les visiteurs du site de la Cour des comptes de Belgique, conformément à l'article 13 du RGPD. Ce site internet est de nature informative. Son objectif n'est pas de collecter des données, ni à titre principal ni à titre accessoire. Toutefois, pour les besoins de la gestion de ce site, certaines données à caractère personnel sont susceptibles d'être traitées. Elles le sont dans le respect de la législation relative à la protection des données et en particulier du RGPD.

2. Le site internet de la Cour des comptes de Belgique est géré par le SPF BOSA, qui est le sous-traitant au sens du RGPD. Le délégué à la protection des données (DPO) de la Cour des comptes peut être contacté à l'adresse courriel [dpo@ccrek.be](mailto:dpo@ccrek.be).

3. Le traitement de certaines données à caractère personnel, dans le cadre de la gestion de ce site internet, répond à des finalités légitimes, à savoir, principalement :

- le traitement des questions, requêtes et plaintes relatives à ce site internet ;
- la récolte de statistiques d'utilisation de ce site internet ;
- l'amélioration des performances et du design de ce site internet.

Les données collectées ne seront en aucun cas utilisées en dehors des besoins de la gestion du site internet, sauf mentions et demandes expressément énoncées, qui devraient alors être considérées comme un complément à la présente déclaration. Sur ce site internet, aucune donnée à caractère personnel n'est susceptible d'être utilisée pour des processus de décision automatisée.

La Cour des comptes se limite à la collecte des données considérées habituellement comme nécessaires à la gestion efficace d'un site internet. La licéité de leur traitement relève de l'article 6, 1. f) du RGPD. Les modalités de cette collecte sont précisées à la rubrique « [cookies](#) ».

4. Le visiteur du site internet est en droit d'attendre de la Cour des comptes la plus grande transparence quant au traitement éventuel de ses données à caractère personnel. Il a le droit :

- d'obtenir un accès à ses données à caractère personnel et d'en recevoir une copie ;
- de demander que ses données à caractère personnel soient mises à jour ou corrigées, si ces données étaient incorrectes ou imprécises ;
- de demander que soient effacées les données à caractère personnel le concernant, ou que soit limité le traitement de ses données à caractère personnel s'il considère qu'il n'y a pas (plus) de base légale pour les traiter ;
- de recevoir une copie de ses données à caractère personnel dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine et de transmettre ces données à caractère personnel à un tiers (dans la mesure où le traitement est basé sur son consentement).

En vue d'exercer l'un de ses droits, le visiteur peut utiliser le formulaire de contact disponible sur ce site ou adresser une requête écrite à la Cour des comptes, Premier Président, rue de la Régence 2 à 1000 Bruxelles.

Il peut également utiliser ces deux canaux s'il souhaite introduire une plainte relative au traitement de ses données à caractère personnel. En outre, il bénéficie du droit de déposer

plainte auprès de l'Autorité de protection de l'État membre de l'Union européenne au sein duquel il réside habituellement.

5. En tant que responsable du traitement des données à caractère personnel, la Cour s'engage à adopter des mesures techniques et organisationnelles strictes en vue de protéger les informations d'un accès par des personnes non autorisées ; contre un traitement illicite, un abus, un dommage, une perte ou une destruction.

6. Les données à caractère personnel ne seront pas conservées plus longtemps que le délai nécessaire en vue des finalités décrites ci-dessus.

7. Ce site internet peut contenir des liens vers d'autres sites internet institutionnels. Ceux-ci sont généralement considérés comme fiables. La Cour des comptes ne peut toutefois être tenue responsable du contenu ou des pratiques en matière de données à caractère personnel de ces autres sites.

8. En cas de question sur cette déclaration vie privée ou sur le site internet de la Cour des comptes, le visiteur peut utiliser le formulaire de contact disponible sur ce site ou adresser une requête écrite à la Cour des comptes, Premier Président, rue de la Régence 2 à 1000 Bruxelles.

9. La présente déclaration vie privée peut faire l'objet de modifications. La nouvelle déclaration vie privée modifiée sera applicable à partir de sa date de révision, indiquée en bas du document.

Veillez consulter régulièrement cette page internet afin de vous tenir au courant des éventuels ajouts et modifications.